

Les subsides

La motion parle également d'incertitude, de méfiance, de cynisme et de violence parmi les peuples autochtones. A mon avis—comme les deux orateurs précédents l'ont bien fait ressortir, je pense—cette violence, ce cynisme, cette méfiance et cette incertitude sont la conséquence des mauvaises politiques plus que séculaires de tous les gouvernements et de tous les partis du pays. J'espère que les incidents des dix derniers jours n'ont pas effrayé les Indiens au point de rendre ces relations encore plus précaires qu'elles ne le sont et cela, tout à fait inutilement. Le député sait que je ne peux parler de choses traitées au cabinet, mais que je suis en mesure, en tant que ministre, de dire ce que sont et seront la politique et les directives gouvernementales à cet égard. Je le remercie d'avoir proposé cette motion, qui m'en donne l'occasion.

Depuis huit mois qu'il est au pouvoir, notre gouvernement a adopté à l'égard des Indiens, Inuit et Métis une politique claire comme de l'eau de roche. Il reste des choses à faire et on s'en occupera mais, après huit mois, le gouvernement peut être très fier des efforts que le premier ministre (M. Mulroney), tous les membres du cabinet et le caucus ont déployés pour faire avancer les choses et pour imposer une politique qui appuie les autochtones. Cette politique est connue de tous.

Des voix: Bravo!

M. Crombie: Il y a eu une conférence des premiers ministres où la position fédérale—et je le dis spécialement à l'intention du député de Skeena (M. Fulton)—a été connue à l'avance et débattue au cours de trois réunions préparatoires à la conférence. A cette occasion, le premier ministre a clairement défini les politiques et les attitudes de son gouvernement, ce que les autochtones espéraient connaître depuis longtemps. Tous les Canadiens les connaissent. Les discussions ont été diffusées à la télévision pendant deux jours.

La prochaine réunion ministérielle, prévue pour la première semaine de juin, sera l'occasion d'une nouvelle tentative pour en venir à un accord et pour élaborer le plan de travail des deux prochaines années, au cours desquelles nous réaliserons à mon avis un progrès véritable. Je considère comme un honneur d'avoir participé à cette démarche aux côtés du ministre de la Justice (M. Crosbie), et d'avoir entendu le premier ministre entériner les importantes initiatives que j'ai prises au nom du cabinet et du gouvernement.

C'est avec l'accord et l'appui des autochtones que nous avons cherché avec les premiers ministres provinciaux à établir un consensus. Quand le premier ministre s'est rendu compte que le meilleur accord possible était encore loin de répondre aux aspirations des groupes autochtones, il a immédiatement proposé un temps de réflexion pour envisager une nouvelle façon de procéder. Le premier ministre a donné en l'occurrence aux Canadiens une démonstration extraordinaire de conciliation et de diplomatie qui ne saurait aucunement être assimilée à une campagne de relations publiques. Certes, comme en témoigne la motion du député, tous les intéressés ont été fort déçus de ne pouvoir en arriver à un compromis. Cependant, aucun des représentants des autochtones ne saurait douter ni de doute de la sincérité, de la détermination, des efforts et des intentions du gouvernement à cet égard. En fait, les députés savent pertinemment que je pourrais lire à la Chambre pendant une heure des commentaires de tierces parties indépendantes, autochtones et autres, qui témoignent de l'excellente marche de la conférence. Mais je me contenterai de lire à la Chambre quatre lignes d'un article du *Citizen* d'Ottawa. Voici

ce que faisait observer le chroniqueur tout de suite après la conférence:

• (1430)

Pour la première fois, la conférence était présidée par un homme qui sait négocier. Les efforts déployés par le premier ministre pour établir un consensus marquaient un contraste saisissant avec l'esprit de confrontation de Pierre Trudeau.

La motion prétend également qu'à titre de ministre responsable, j'ai pour mission de susciter un climat de bonne entente chez les autochtones tandis que le gouvernement élabore des mesures qui nuiront aux intérêts des autochtones ou endommageront les relations spéciales existant entre eux et le gouvernement fédéral. Oui, on a réussi à créer un excellent climat de bonne entente qui ira s'améliorant encore, je l'espère, non pas grâce aux qualités d'ambassadeur que je pourrais posséder, mais plutôt grâce aux mesures que le gouvernement a commencé à instaurer pour renforcer les collectivités autochtones et supprimer les obstacles qui les empêchent de mener leur vie et leur destinée comme ils l'entendent, et mettre enfin un terme au colonialisme qui a eu pour résultat de les plonger dans la pauvreté et la dépendance.

Comme on l'a annoncé à la Chambre, le premier ministre a manifesté l'intérêt et la priorité que nous accordons aux autochtones en me demandant de présider un comité du cabinet chargé d'examiner tous les programmes et toutes les mesures concernant les autochtones. Ce comité se mettra bientôt à l'œuvre. Je suis persuadé que nous aurons de nombreux articles à notre programme de travail, mais il y en a trois que je tiens à mentionner aujourd'hui à la Chambre, et je peux le faire en termes précis.

Le rapport Penner est le premier article inscrit au programme de travail du nouveau comité du cabinet. Le député de Cochrane-Supérieur qui en est l'auteur présidait également le comité chargé de le présenter. Je constate par ailleurs la présence aujourd'hui à la Chambre des députés de tous les partis qui formaient le noyau de ce groupe d'étude parlementaire. Le rapport a été déposé à la Chambre en novembre 1983, et a été adopté à l'unanimité par les trois partis politiques. Le député de Cochrane-Supérieur aura sans doute reconnu de nombreuses recommandations du rapport qui porte son nom dans les mesures que notre gouvernement a déjà prises. Ce rapport rédigé par des représentants de tous les partis recommandait que le gouvernement fédéral établisse avec les autochtones de nouveaux rapports axés sur la reconnaissance de leur autonomie politique. Il y a sans doute vu le thème central de la conférence des premiers ministres.

Le député a entendu le premier ministre parler des nombreuses démarches qui ont été entreprises et qui mènent à l'autonomie, y compris la mise en route du processus bilatéral à laquelle le premier ministre s'est engagé au nom de son gouvernement, à cette conférence. Je suis sûr qu'il a entendu parler par les Indiens et d'autres personnes de sa circonscription des changements de politique depuis si longtemps attendus qui renforceraient leurs pouvoirs locaux. Il a vu que nous avions présenté une mesure législative qui affirme comme principe fondamental le droit des populations indiennes à décider de l'appartenance à leurs propres communautés, selon leurs propres critères. Il a entendu parler des nouveaux accords fiscaux que nous mettons au point et qui tendent à une formule globale